

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [cloutier Nadia](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1ac08c9adcf320f3366deba5>

Date d'obtention : 2024-03-11 13:49:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une procédure guider qui permet de récolter les informations sur une situation de sexto. Cette récolte d'information est neutre et permet de poser des questions sans jugement. Elle se fait dans la bienveillance et est dans un cadre clair. Cette procédure permet une prise en charge rapide des situations de sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Me permettre de suivre les étapes dans un cadre objectif. La récolte d'information sera la même dans toutes les situations grâce au questionnaire. Nous aurons une intervention cohérent en équipe puisque les étapes de la trousse et le questionnaire est clair.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Intervenir dans la bienveillance et éviter les jugements. L'élève doit se sentir écouté et compris dans la situation. Une prise en charge rapide est important pour éviter la propagation des images ou sexto.